

Conditions de location

Lorsque vous faites une réservation chez nous, vous déclarez accepter les conditions de location ci-dessous.

Exclusion du droit de rétractation

Nous attirons votre attention sur le fait que les réservations faites sont légalement définitives. Un droit de révocation (la période de réflexion) de 14 jours n'est pas applicable aux contrats convenus avec notre maison de vacances Place de Rêves.

Application

Dans ces conditions générales, il faut comprendre par « locataire », la personne qui conclut un accord avec Place des Rêves portant sur la location / l'utilisation de la maison de vacances. Par « utilisateur », il faut comprendre le locataire et les personnes indiquées par le locataire qui utiliseront la maison de vacances.

La maison de vacances se destine à des réunions familiales ou à l'accueil de groupes d'amis. Les fêtes de célibataires, les beuveries et les soirées ne sont pas autorisées. Place des Rêves se réserve le droit de refuser sans fournir de motif les réservations déviantes, à savoir les groupes, ou d'exiger des conditions spéciales.

Réservation

Les réservations sont exclusivement possibles en ligne. Cette méthode de réservation est contraignante. L'établissement en ligne d'une mission de réservation entraîne l'entrée en vigueur des conditions de réservation. Chaque mission de réservation est confirmée par e-mail par Place des Rêves.

- Dans les 10 jours de la réception de la confirmation de la réservation, le locataire doit verser un acompte de 50% du montant du loyer.
- Au plus tard 7 jours avant le début du séjour, le solde, la garantie et les frais doivent être versés sur le compte de Place des Rêves. Les frais supplémentaires (draps, essuies et taxe touristique) seront facturés avec le loyer et doivent être payés au plus tard 7 jours avant le début du séjour.
(10 % bien meubles – 90 % bien immeubles).
- En cas de réservation de dernière minute, le mode de paiement doit être convenu directement avec Place des Rêves.
- Après le séjour, les équipements d'utilité publique seront déduits de la garantie.

En cas de retard de paiement, Place des Rêves se réserve le droit d'annuler la réservation.

Numéro de compte bancaire: BE66 0012 7633 0343 (BIC: GEBABEBB)

Annulations

Les annulations doivent toujours être faites par e-mail adressé à Place des Rêves (info@placedesreves.be). Les propriétaires et Place des Rêves se réservent le droit de facturer des frais d'annulation. Ces frais d'annulation ne peuvent pas dépasser le montant du loyer de la période de location annulée. Le locataire doit souscrire, à ses propres frais, aux assurances nécessaires, couvrant le voyage, les accidents et la responsabilité civile.

Si Place des Rêves doit annuler la réservation en raison de circonstances exceptionnelles, cette annulation sera immédiatement signifiée au candidat locataire. Si ce dernier refuse une autre période de location, l'acompte versé sera remboursé. Le locataire n'a aucun autre droit que le remboursement de ce montant.

Responsabilité

Place des Rêves doit proposer la maison bien entretenue et propre au locataire. Les réparations à effectuer durant la période de location seront réalisées dans la mesure du possible. Un nettoyage obligatoire au terme du séjour sera facturé dans les frais supplémentaires. Les locataires et les utilisateurs de la maison de vacances doivent utiliser la maison, le jardin et les environs en bons pères de famille.

S'il existe, au début du séjour, des dommages dans la maison ou si des problèmes d'inventaire sont constatés, cela doit être immédiatement signalé à Place des Rêves.

Si, après le séjour, le contrôle de la maison est en ordre et qu'aucun dommage n'a été constaté, la garantie sera remboursée sur le compte du locataire le plus vite possible (de préférence dans les 3 semaines). Les petits incidents et dommages causés par le locataire ou les utilisateurs doivent être immédiatement signalés à Place des Rêves.

L'utilisation des équipements d'utilité publique (gaz et électricité) sera facturée au terme du séjour (10 euro/jour) et déduite de la garantie.

Le locataire est toujours responsable solidairement de tous les dommages (bris, manque, défaut d'inventaire et/ou dégât) causés par lui ou les utilisateurs de la maison. Si des dégâts sont constatés après le départ du locataire, ce dernier devra se rallier à la décision des propriétaires de Place des Rêves. Les conditions de réservation et les accords qui en découlent sont régis par le droit belge.

La maison est couverte par une assurance incendie au nom des propriétaires. Le locataire est toutefois tenu d'avertir sa compagnie d'assurances (responsabilité civile) si un éventuel incendie était causé dans la maison de vacances par le locataire.

Ni les propriétaires ni Place des Rêves ne peuvent être tenus pour responsables d'un quelconque dommage causé par la perte, le vol ou une blessure de quelque nature que ce soit à des objets ou des personnes, à savoir le locataire ou les utilisateurs de la maison de vacances, le jardin, les jeux ou le terrain de jeu durant le séjour à Place des Rêves.

Règlement d'ordre intérieur

Les locataires doivent respecter le règlement d'ordre intérieur pour l'utilisation de la maison, du jardin, du terrain de jeu, des accessoires, etc. Ce règlement est également présent dans la maison de vacances.

- Le locataire et les utilisateurs de la maison de vacances doivent utiliser la maison, le jardin et les environs en bons pères de famille.
- Les heures d'arrivée et de départ doivent être respectées. Un écart est possible moyennant l'accord de Place des Rêves.

Heure d'arrivée : à partir de 16 heures. Départ : avant 11 heures.

- Le nombre maximal de personnes – qui s'élève à 9 – pouvant séjourner dans la maison de vacances, ne peut être dépassé. C'est important dans le cadre de la sécurité incendie et du respect de l'assurance incendie.
- Il est interdit de fumer dans toute la maison de vacances. Veuillez également ne pas laisser de mégots sur la terrasse, dans le jardin / bois.
- Pas d'animaux domestiques.
- Tous les meubles doivent rester à leur place. Les éventuels dommages dus au déplacement de meubles seront facturés au locataire.
- Les toilettes sont écologiques. Rien ne peut y être jeté.
- Les déchets ménagers sont triés. Dans le garage, il y a un bac pour les PMC, le verre, les déchets résiduels, le papier et le carton.
- L'utilisation du billard est autorisée à partir de 12 ans.
- Le poêle à bois ne peut être utilisé que moyennant le respect des directives. A l'exception du foyer dans le jardin, il est interdit de faire du feu ailleurs.
- Lorsque vous quittez la maison, elle doit être propre et rangée. Cela signifie : tout doit être remis en place, les poubelles de la maison doivent être vidées, le réfrigérateur doit être vide et nettoyé, les draps et les essuies doivent être dans le panier à linge et la maison doit être balayée.
- Lors du départ, veillez à fermer les portes et les fenêtres, et à réduire le chauffage. A défaut, un supplément peut être porté en compte.
- Ne mettez pas le chauffage central au minimum, mais dans la position de l'antigel

- Le gaz et l'électricité seront facturés après le séjour, 10 euro/jour. Le montant dû sera déduit de la garantie.